



## LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon  
28320 Gallardon

### ASSEMBLEE GENERALE DU 07 SEPTEMBRE 2018 BUDGET INITIAL SAISON 2018 - 2019

#### Prévision Saison 2018 - 2019

Les recettes liées aux cotisations ainsi que les charges liées aux affiliations de la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) ont été élaborées sur la base de 40 adhérents dont 17 adultes et 23 jeunes avec 15 nouvelles adhésions : 3 157 € sont ainsi inscrits en recettes contre 2 256 € en charges (FFTA).

#### Analyse des produits

Au niveau des prévisions de recettes 315 € sont inscrits pour les séances initiations de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France (9 séances) et 515 € pour les subventions de la Municipalité de Gallardon et du Conseil Départemental d'Eure et Loir (respectivement 400 et 115 €).

200 € sont par ailleurs inscrits pour le remboursement de matériel par les archers (achats groupés).

#### Analyse des charges

Outre certaines charges inéluctables inscrites en prévision (site internet, assurance, location de salle), le club prévoit 150 € pour l'achat de plumes et passeports ; 500 € pour l'achat de matériels (dont 200 € en mutualisé pour les archers) et 850 € pour l'achat de cibles (mousses et 3D).

250 € sont par ailleurs inscrits pour les événements du club (Assemblée Générale, vœux et journée de fin de saison).

Avec l'aménagement du nouveau pas de tir, le club pourrait être amené à puiser dans le livret pour l'acquisition de matériels ou de mobiliers. Ces dépenses seront présentées en amont au Comité Directeur.

#### Résultat prévisionnel

Compte tenu des éléments présentés, le résultat prévisionnel pour la saison 2018 - 2019 est légèrement bénéficiaire (14,50 €). Pour information, 3 912 € sont disponibles sur le livret pour l'acquisition de matériels ou autres dépenses non prévues.

Fait à Gallardon, le 07 septembre 2018

Erwan Brossais, Trésorier  
Les Archers de La Tour \_ Gallardon  
<https://galarch.com/>



## LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon  
28320 Gallardon

### SAISON SPORTIVE 2018 - 2019

#### Compte de résultat agrégé

CHARGES		PRODUITS	
Personnel	4 173,00 €	Subventions	4 187,50 €
Fonctionnement	0,00 €	Autres ressources	515,00 €
	4 173,00 €		3 672,50 €
<b>RESULTAT SAISON</b>	<b>14,50 €</b>		

#### Trésorerie

Soldes comptes	
- Banque saison précédente	1 192,94 €
- Caisse club saison précédente	10,37 €
Résultat saison	14,50 €
<b>ETAT DE L'ACTIF</b>	<b>1 217,81 €</b>

Solde compte	
- Livret saison précédente	3 911,63 €
<b>LIVRET</b>	<b>3 911,63 €</b>

#### Compte de résultat détaillé

Intitulés des comptes de charges		Intitulés des comptes de produits	
<b>60 Achats</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>70 Produits de prestations</b>	<b>3 472,50 €</b>
Fournitures diverses	150,00 €	Cotisations Archers	3 157,50 €
Matériels et équipement	1 350,00 €	Activités annexes (comcom)	315,00 €
Mobiliers			
Vêtements		<b>74 Subventions</b>	<b>515,00 €</b>
		Etat	
<b>61 Services Extérieurs</b>	<b>131,00 €</b>	Conseil Général	
Location	32,00 €	Conseil Départemental	115,00 €
Travaux		Communauté de commune	
Assurances	99,00 €	Commune	400,00 €
Documentation		Dons et legs	
		<b>75 Autres produits de gestion</b>	<b>200,00 €</b>
<b>62 Autres services Extérieurs</b>	<b>286,00 €</b>	Remboursements	200,00 €
Intermédiaires et honoraires		Produits divers	
Publicité, publications	36,00 €		
Transport		<b>76 Produits financiers</b>	<b>0,00 €</b>
Déplacements et réceptions	250,00 €	Produits financiers	
Frais postaux			
Divers		<b>77 Produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b>
		Cessions de matériels	
<b>64 Charges de Personnel</b>	<b>0,00 €</b>	Autres produits exceptionnels	
Rémunérations du personnel			
Charges patronales			
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 256,00 €</b>		
Cotisation et Affiliation FFTA	2 256,00 €		
<b>66 Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>		
Frais bancaires			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 173,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 187,50 €</b>